

**La sensibilité :
soi et les autres**

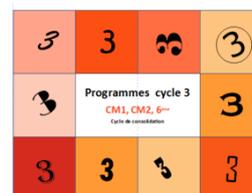


**Le droit et la
règle : des
principes pour
vivre avec les
autres**



**Programme
d'enseignement
moral et civique**

Cycle 3 : CM1, CM2, 6^{ème}
BO spécial n°6 du 25 juin 2015



**Le jugement :
penser par
soi-même et avec
les autres**



**L'engagement :
agir
individuellement
et collectivement**

Programmes d'enseignement moral et civique pour l'école élémentaire

Cycle 3

Arrêté du 12-6-2015 - J.O. du 21-6-2015

Cycle 3		
La sensibilité : soi et les autres		
Objectifs de formation :		
1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. 2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. 3. Se sentir membre d'une collectivité.		
Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a – Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, la nature, débats portant sur la vie de la classe.	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques...) - Maîtrise des règles de la communication. 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeu théâtral, mime. - Jeux de rôle. - Activités de langage : langage de situation, langage d'évocation. - Les langages de l'art : expression artistique et littéraire des sentiments et des émotions.
1/b - Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions. 	
2/a - Respecter autrui et accepter les différences.	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...). - Respect des différences, tolérance. - Respect de la diversité des croyances et des convictions. - Le secours à autrui. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le respect du corps entre les filles et les garçons en EPS et dans toutes les activités scolaires, en lien avec l'éducation affective et sexuelle. - Les mécanismes du harcèlement et leurs conséquences. - Discussion à visée philosophique sur le thème de la tolérance ou sur le thème de la moquerie. - La tolérance (en lien avec le

		programme d'histoire). - Étude dans les différents domaines disciplinaires de la diversité des cultures et des religions.
2/b - Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude.	- Le soin du langage : le souci d'autrui dans le langage, notamment la politesse. - Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain. - Le soin des biens personnels et collectifs. - L'intégrité de la personne.	- L'attestation « apprendre à porter secours » (APS). - Les différentes interprétations de La Marseillaise (éducation musicale). - Les représentations artistiques des symboles de la République.
3/a - Comprendre le sens des symboles de la République.	- Valeurs et symboles de la République française et de l'Union européenne. - Savoir travailler en respectant les règles de la coopération.	
3/b - Coopérer.	- Savoir travailler en respectant les règles de la coopération.	- Coopérer au sein de la classe ou de l'école.

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Objectifs de formation :

- 1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.**
- 2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.**

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.	- Les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen. - Le code de la route : initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper). - Le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir,	- EPS : jeux et sports collectifs. - Conseils d'élèves, débats démocratiques. - Définir et discuter en classe les règles du débat ou celles du conseil d'élèves. - Conseils d'élèves (sens des règles, des droits et des obligations, sens des punitions et des sanctions).

	<p>règle, règlement, loi).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le handicap : discussion à visée philosophique. La loi sur le handicap de 2005. - Discussion à visée philosophique sur les valeurs et les normes. - Exercices de hiérarchisation et de clarification des valeurs.
1/b - Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.	<ul style="list-style-type: none"> - L'égalité entre les filles et les garçons. - La mixité à l'école. - L'égalité des droits et la notion de discrimination. 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de certains stéréotypes sexués à travers des exemples pris dans des manuels ou des albums de littérature de jeunesse ou le cinéma.
2/a- Reconnaître les principes et les valeurs de la République et de l'Union européenne.	<ul style="list-style-type: none"> - Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe. - Les valeurs : la liberté, l'égalité, la laïcité. 	<ul style="list-style-type: none"> - La citoyenneté municipale : comprendre les différents domaines d'action de la commune.
2/b - Reconnaître les traits constitutifs de la République française.	<ul style="list-style-type: none"> - Le vocabulaire des institutions. - Le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits. - La notion de citoyenneté nationale et européenne (l'identité juridique d'une personne). 	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion et débats sur les articles 1, 4, 6, 9, 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. - Convention internationale des droits de l'enfant. - Le droit à l'éducation. - Les institutions à travers leurs textes fondateurs et leur histoire.

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Objectifs de formation :

1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux, en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a- Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix, sa justification. - Connaissance et reconnaissance de différents 	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice du jugement critique : à partir de faits issus de la vie de la classe, de

<p>devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.</p>	<p>types d'expression (récit, reportage, témoignage).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...). - Approche de l'argumentation. - Le débat argumenté. - Initiation au débat démocratique. - Les critères du jugement moral : le bien et le mal, le juste et l'injuste. 	<p>l'école et hors l'école en vue de lutter contre les préjugés (racisme, sexisme, homophobie...).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approche de la notion de « stéréotype » à partir de situations de la vie de la classe ou de situations imaginaires tirées de récits, de contes ou d'albums de littérature de jeunesse. - Organisation de débats réglés sur ces situations. - Éducation aux médias, dont la participation à la Semaine de la presse et des médias (Clémi).
<p>1/b- Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les préjugés et les stéréotypes (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie). 	<ul style="list-style-type: none"> - Pluralité des regards sur l'enfance dans l'espace et le temps.
<p>1/c- Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l'école. - La distinction entre croyances et opinions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des faits, confrontation des idées, à travers la démarche de résolution de problèmes et la démarche d'investigation (par exemple en EPS, en sciences, dans les enseignements et l'éducation artistiques).
<p>1/d- Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'Internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le jugement critique : traitement de l'information et éducation aux médias - Responsabilisation à l'usage du numérique en lien avec la charte d'usage des Tuic. 	<ul style="list-style-type: none"> - Entraînement à l'argumentation et au débat argumenté : maîtrise de la langue, maîtrise des connecteurs et du lexique.
<p>2/- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La notion de bien commun dans la classe, l'école et la société. - Les valeurs personnelles et collectives. - Valeurs et institutions : la devise de la République (Liberté, Égalité, Fraternité). - Le sens républicain de la nation. - Les libertés fondamentales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Exercices de clarification des valeurs du point de vue de l'intérêt général et du sien propre. - Réflexion sur l'intérêt général et l'intérêt particulier à partir de récits mettant en scène des héros de la littérature, de l'histoire ou de la mythologie.

	<ul style="list-style-type: none"> - La laïcité. - Les valeurs de l'Union européenne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Place et rôle de certaines personnalités, hommes ou femmes, dans l'histoire. - Travail sur une version adaptée à l'âge des élèves de la Charte de la laïcité.
--	---	--

L'engagement : agir individuellement et collectivement		
Objectifs de formation :		
1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement. 2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.		
Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).	<ul style="list-style-type: none"> - L'engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité). - Le secours à autrui : prendre des initiatives, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS). - Le code de la route : sensibilisation à la responsabilité en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper). 	<ul style="list-style-type: none"> - Débat sur le rôle de la confiance et du respect de ses engagements dans la vie sociale. - Les principes du vote démocratique dans les conseils d'élèves. - L'engagement : sensibiliser les élèves à quelques grandes figures féminines et masculines de l'engagement (scientifique, politique, humanitaire...).
1/b - Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.	<ul style="list-style-type: none"> - La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude du préambule de la Constitution de 1946. - Travail sur le rôle des associations.
2/a - Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.	<ul style="list-style-type: none"> - La participation démocratique. - Le vote. - Les acteurs locaux et la citoyenneté. 	
2/b- Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.	<ul style="list-style-type: none"> - La solidarité individuelle et collective. - La fraternité dans la devise républicaine. 	

Document mis en page par Bénédicte Dubois, IFP NPDC, septembre 2015

